

2015 RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS



Le rapport annuel d'activités de la Communauté de Communes est destiné aux communes membres et doit leur être adressé avant le 30 septembre pour qu'il puisse être présenté en Conseil Municipal.

L'objectif de ce document est de retracer de manière concise les réalisations de la collectivité dans chacune des compétences qui lui ont été transférées et des moyens qui y ont été consacrés.

Il a été présenté au Conseil de Communauté le 24 septembre 2016.

L'année 2015 a été marquée notamment par le lancement du projet de territoire dont l'élaboration se poursuivra en 2016 par la définition d'un programme d'actions. Autres faits marquants : le lancement du Programme Local de l'Habitat (PLH), la fin des travaux au multi-accueil « Les Marmousets » de Thann et le début du réaménagement du multi-accueil « La Farandole » de Cernay, le lancement du projet de nouveau siège communautaire, l'adoption du projet culturel de territoire...





Le Président, Romain Luttringer

Penser l'avenir de notre territoire

L'année 2015 a été marquée par le lancement de démarches primordiales pour l'avenir de notre territoire.

Le projet de territoire a pour objectif de faire émerger une vision partagée pour les cinq prochaines années, avec des projets concrets s'inscrivant dans les orientations stratégiques de développement de la Communauté de Communes.

En 2015, les élus des commissions permanentes mais aussi les différents acteurs du territoire ont établi un diagnostic des forces et faiblesses de notre territoire, des opportunités et des menaces. Lors d'un séminaire en fin d'année, ce constat partagé a permis de définir des enjeux pour chaque thématique.

L'année 2016 sera consacrée à la mise en place d'un programme d'actions.

Parallèlement, nous avons entrepris la réalisation du projet de schéma de mutualisation. Grâce à un travail de diagnostic et à des ateliers-projets réunissant élus et agents des différentes communes, les pistes de mutualisation seront étudiées attentivement.

> Quelques chiffres pour 2015

• Séances du Conseil de Communauté	6
• Réunions du bureau	21
• Nombre de délibérations	97
• Nombre de décisions de Bureau	60
• Décisions du Président	17



Le développement territorial

• Développement économique

Le développement économique du territoire, sous toutes ses formes (industrie, artisanat, agriculture, tourisme, services) est un axe essentiel pour l'avenir de notre Communauté de Communes. Il est relayé par des politiques en matière de services ou d'accueil des habitants.

Une stratégie économique pour notre territoire

L'année 2015 a été celle de l'initialisation par la collectivité d'un projet de territoire dans lequel le domaine économique se verra décliné en enjeux et actions planifiés, après une analyse forces/faiblesse et menaces/opportunités du secteur menée en 2015.

Les grandes forces recensées sont :

- la présence d'équipements structurants (deux pépinières d'entreprises...),
- une offre foncière conséquente (PATC, ZAIC...),
- un territoire à proximité d'importants axes routiers,
- la richesse du tissu de PME et la présence de grandes entreprises,
- la dynamique du territoire.

Parmi les faiblesses : le manque de notoriété du PATC, le transport (RN 66, barreau), le numérique, un taux de chômage élevé, un commerce de proximité en mutation.

Les enjeux portent sur les axes suivants :

- commercialiser et remplir les zones d'activités,
- développer et maintenir une offre de commerce de proximité,
- intégrer le numérique,
- développer de nouvelles filières et soutenir la création d'activité,
- développer les échanges entre entreprises.

Les lieux d'accueil pour les entreprises

Le parc d'activités de Thann Cernay

Une entreprise s'est implantée : OMNI Electricité. Cette année 2015 a vu un accroissement des contacts en vue de projets futurs, ce qui laisse présager pour 2016 l'implantation de plusieurs entreprises.

La ZI de Vieux-Thann

Un travail préparatoire a été réalisé en vue de la mise en œuvre du plan de déplacement interentreprises.



Pose de la 1^{ère} pierre de l'entreprise OMNI Electricité

La ZAIC Les Pins de Cernay

La fin d'année a conduit à préparer la fin de convention avec DOMIAL qui est arrivée à échéance, pour la reprise en direct de la commercialisation des terrains.

La pépinière d'entreprises de l'Embarcadère

Le taux de remplissage sur cette année 2015 est de 90 %. 3 entreprises ont intégré l'Embarcadère et 2 l'ont quittée. 13 entreprises ont occupé un local sur l'année complète.

Le Pôle ENR

Le taux de remplissage a été de 87 %. Les locations d'espaces ont continué la montée en puissance, le Pôle ENR étant reconnu et de plus en plus demandé par des créateurs d'entreprises.

La Plateforme de formation

La Plateforme de formation remplit son rôle d'outil de formation professionnelle de proximité. Les formations s'y succèdent : ADVF, bureautique et usage des TIC, métiers de la logistique, seniors, allemand, aide cuisine, métiers de la propreté.

L'OCM

L'Opération Collective de Modernisation du commerce (dite OCM) a été relancée. L'aide à l'investissement est close.

En 2015, deux opérations d'animation ont été réalisées par l'Association des Commerçants et Artisans de Thann et Environs :

- une opération de relooking avec défilé de mode au Relais Culturel de Thann, réunissant près de 500 personnes,
- un concours de chants de Noël pour les enfants.



• Développement touristique

L'Office de Tourisme de Thann-Cernay

En 2015, la subvention de fonctionnement versée à l'Office de Tourisme a été de 351 975 € soit 2,5 % de diminution par rapport à l'année 2014.

Le nombre de visiteurs renseignés cette année s'élève à 176 581.

Les actions touristiques menées par la CCTC

- **Un programme d'accompagnement des prestataires touristiques** du Pays Thur Doller a été mis en place afin d'améliorer leur pratique professionnelle par l'acquisition des connaissances nécessaires et des compétences essentielles à la bonne gestion et au développement de leur activité. Organisé conjointement par les trois Communautés de Communes du Pays Thur Doller, ce programme s'est composé de formations par des organismes extérieurs, d'ateliers numériques du territoire grâce aux offices de tourisme.
- **Le château de l'Engelbourg** a à nouveau accueilli le chantier de jeunes volontaires internationaux organisé depuis 2006 en partenariat avec la Ville de Thann et l'association Etudes et Chantiers Grand Est. 12 jeunes



Jeunes en action sur le chantier de l'Engelbourg

venus du monde entier et quelques locaux de l'association des Amis de l'Engelbourg ont travaillé pendant 3 semaines en août à la valorisation du château à travers des travaux de restauration du mur sud du logis. Ils en ont également profité pour visiter les Hautes-Vosges d'Alsace et aller à la rencontre des habitants passionnés par leur patrimoine.

- **Noël au Pays de Thann-Cernay** a vu le jour en 2015 sous le thème « Blanc et Or ». A cette occasion, 49 manifestations ont eu lieu sur notre territoire et la Communauté de Communes en a assuré la communication par l'édition d'un programme complet et la promotion par des médias régionaux et nationaux. Elle a organisé le marché de Noël qui s'est tenu au centre-ville de Thann du 28 novembre au 24 décembre, accueillant 26 commerçants et recueillant la satisfaction des visiteurs.



Marché de Noël à Thann en 2015

- **Les mines et sentiers du Silberthal** ont bénéficié de saisonniers de juin à septembre afin de réaliser des visites en complément du travail et des visites des bénévoles de l'association minéralogique Potasse. La mine Saint-Nicolas a accueilli 4 655 visiteurs en 2015. La Communauté de Communes a également aidé à l'organisation et à la communication de la fête du patrimoine industriel en juillet et des journées européennes du patrimoine en septembre.
- La Communauté de Communes a participé au fonctionnement de la **navette des crêtes**, offrant aux visiteurs un moyen convivial et respectueux de la nature pour découvrir les hautes chaumes et les ballons, ainsi qu'à celui de la **navette des neiges** à destination de la station du Markstein.

• Soutien aux associations

Neuf chapiteaux, gérés par le Basket Club de Thann (réservation, transport, montage, démontage), sont mis à la disposition des associations tout au long de l'année. En 2015, 81 chapiteaux ont été loués, pour un coût total de 9 720 €, la moitié étant prise en charge par la Communauté de Communes dans le cadre de son soutien aux associations du territoire, l'autre moitié étant payée par l'association elle-même (2014 : 75 chapiteaux loués pour un coût de 9 000 €).



• Environnement

Les déchets

Rappel : La Communauté de Communes a délégué la compétence collecte et traitement des ordures ménagères au SMTC (Syndicat Mixte de Thann-Cernay) mais a conservé la facturation du service.

Données quantitatives 2015 du Syndicat Mixte Thann-Cernay :

> les ordures ménagères et les biodéchets

Les deux flux ont connu les évolutions suivantes :

- une légère baisse des ordures ménagères résiduelles (94 kg/an/hab contre 96 kg/an/hab en 2014, pour une moyenne nationale de 268 kg), représentant un tonnage global de 3 973 t (4 015 t en 2014) ;
- une légère érosion du tonnage des biodéchets (64 kg/an/hab - 2 686 t).

> la collecte sélective

Elle est toujours en augmentation, d'environ 2 % en 2015 sur l'ensemble du périmètre syndical, représentant 3 283 t (contre 3 224 t en 2014).

On note parallèlement une baisse significative du taux de refus de tri de près de 20 %, qui explique cette hausse des quantités recyclées.

La communication, notamment orale, reste la meilleure arme pour sensibiliser à cette problématique.

> les déchèteries

On relève une baisse du tonnage, avec 9 671 tonnes, ce qui représente une moyenne de 246,5 kg/hab. (moyenne départementale : 249 kg/hab ; moyenne nationale : 196 kg/hab). On retrouve ainsi le niveau de 2009.

Très peu de territoires appliquent la redevance incitative en France, ce qui explique cette moyenne.

On a relevé 87 432 entrées en 2015 soit un recul significatif par rapport aux années précédentes (94 458 entrées en 2014 et 99 756 entrées en 2013, année de démarrage du contrôle d'accès de la déchèterie d'Aspach-Michelbach).

Les autres faits marquants de 2015

- Début 2015, une benne destinée à la collecte du mobilier a été mise en place à la déchèterie d'Aspach-Michelbach. Cette nouvelle filière est appelée à prendre en charge la collecte et le recyclage du mobilier (bois,

ferraille, plastique), dont une grande partie était jusqu'à présent destinée à l'enfouissement.

- Le Syndicat Mixte de Thann-Cernay est lauréat de l'appel à projets « Territoire Zéro Déchet - Zéro Gaspillage », en partenariat avec la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays Thur Doller. A ce titre, il a commencé à mettre en oeuvre en 2015 un programme d'actions destiné à améliorer encore les performances de son territoire, en intégrant les partenaires locaux (économiques, sociaux...). Une des premières actions concrètes a consisté à recruter une brigade de 6 ambassadeurs du tri seniors, pour sensibiliser en priorité les habitants des quartiers d'habitat vertical. Ces 6 personnes ont effectué des suivis de collecte et du porte-à-porte, dans le but de corriger les erreurs de tri, d'informer ou de réinformer les usagers sur les consignes de tri des emballages, des biodéchets... La brigade interviendra également dans la sensibilisation des habitants concernés par la mise en place des conteneurs enterrés : distribution de sacs de pré-collecte, des consignes, utilisation du contrôle d'accès...

- Comme prévu, la mise en place de conteneurs enterrés a démarré en 2015 dans le quartier des Mines de Cernay et avenue Pasteur à Thann : elle concrétise le partenariat de l'ensemble des acteurs locaux.

La facturation

Le service est financé au moyen de la redevance incitative, dont le montant est fonction du volume de conteneur mis à disposition pour les ordures ménagères résiduelles et du rythme des collectes.

La facturation est effectuée à l'aide d'un logiciel acquis par le SMTC permettant à la fois de gérer les bacs (ordures ménagères et biodéchets) et l'accès en déchèterie.

La gestion du fichier, en constante évolution, a nécessité une grande rigueur, afin de limiter son érosion et de garantir une équité de traitement entre redevables.

La redevance a été facturée semestriellement par la Communauté de Communes. Le nombre de redevables se chiffrait à 16 810 fin 2015. Ce chiffre est en constante évolution à la suite des départs ou arrivées de foyers.

Le montant total encaissé en 2015 a été de 4 299 614 € en 2015 (4 318 276 € en 2014).

Les redevables prélevés peuvent désormais recourir à un prélèvement bimestriel.

Enfin, l'année 2015 a aussi été la première année de mise en oeuvre du règlement de facturation.



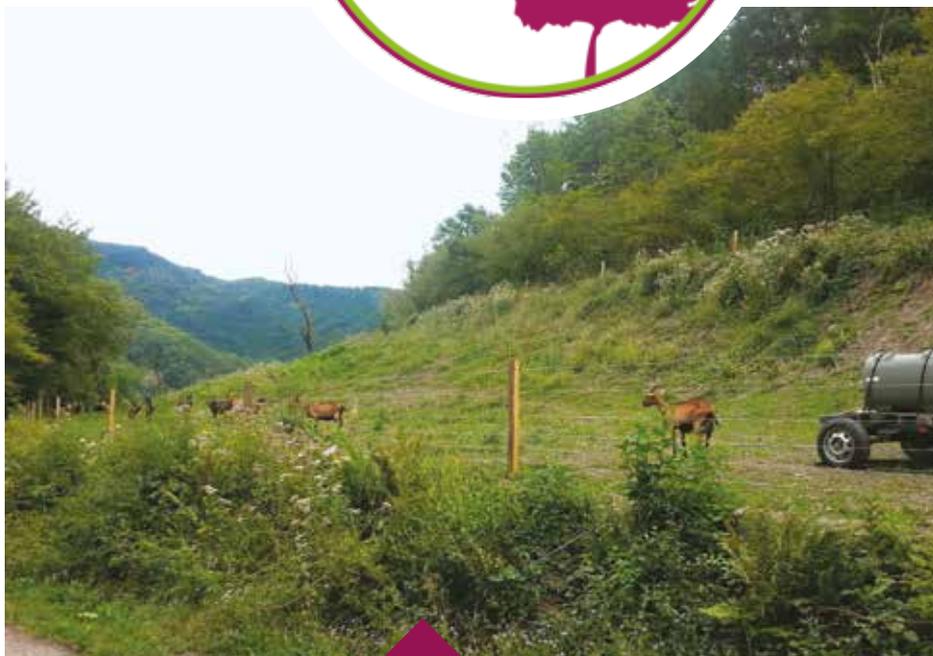
• GERPLAN

L'année 2015 a été marquée par un anniversaire, celui des 10 ans du GERPLAN de la Communauté de Communes. L'occasion, à travers une exposition visible au pôle ENR, de mettre en avant les nombreux projets qui ont été réalisés depuis 2005.

2015 a vu également quelques projets se concrétiser :

- la réalisation d'un diagnostic des vergers de la CCTC,
- la finalisation de l'installation d'un chalet pédagogique et de panneaux d'interprétation dans le verger école de Bourbach-le-Haut,
- l'organisation d'une commande groupée d'arbustes locaux (6^e édition) en collaboration avec la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin,
- la poursuite du programme de sensibilisation à l'Environnement dans la plupart des écoles élémentaires de Thann-Cernay sur les thèmes de l'eau, des déchets et éco-consommation, de la qualité de l'air et mobilité, des milieux naturels et paysages et de l'énergie,
- la finalisation de l'amélioration pastorale de Bitschwiller-lès-Thann,
- la promotion de cinq marchés paysans du territoire,
- l'installation de panneaux pédagogiques dans le jardin médiéval de l'Engelbourg à Thann,
- le suivi de deux chantiers de restauration de murets de pierres sèches sur les communes de Thann et de Vieux-Thann.

Le service suit également la réalisation des documents d'urbanisme des communes en donnant un avis consultatif pour le domaine environnemental et il exerce une veille foncière sur les ventes réalisées en milieux naturels et agricoles pour en informer les communes concernées.



Amélioration pastorale de Bitschwiller-lès-Thann

Exposition des 10 ans du Gerplan au Pôle ENR



Quelques chiffres

Programme de sensibilisation à l'Environnement 2015, conduit en partenariat avec le CPIE des Hautes Vosges :

- 19 écoles de 14 communes,
- 200 interventions pédagogiques organisées,
- près de 1.600 élèves sensibilisés.



• Transports et aménagement du territoire

Le Boug'EnBus

Le transport à la demande de la CCTC reste attractif. Même si le nombre de courses a globalement diminué, il a augmenté sur le secteur de Thann.

Diminution du nombre de courses : 23 208 courses au total, contre 24 956 en 2014, soit une diminution de 7 % (zone A-Cernay : 14 542 ; zone B-Thann : 5 089 ; zone AB-Vieux Thann : 3 577).

Diminution du nombre de voyages : au total 36 039 voyages, contre 37 741 en 2014, soit une diminution de 4,5 % (zone A-Cernay : 25 434 ; zone B-Thann : 6 580 ; zone AB-Vieux Thann : 4 025).

Nombre de km effectués : 88 288 km au total, contre 99 575 en 2014, soit une diminution de 11,3 % (zone A-Cernay : 51 958 ; zone B-Thann : 21 142 ; zone AB-Vieux Thann : 15 188).

Données financières

	Total €
Coût du service TTC	386 631€
Total recettes	40 047 €
Subvention du Conseil Départemental	131 284 €
Reste à charge	215 300 €

• Habitat et accessibilité

L'habitat

Mise en place d'un Programme Local de L'Habitat
Le Programme Local de L'Habitat (PLH) est le principal outil d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi d'une politique de l'habitat sur un territoire. Soucieuse de satisfaire les besoins en logements de ses habitants actuels et futurs, afin que ces derniers puissent se loger de manière durable et selon leurs aspirations et possibilités, la Communauté de Communes a validé le 11 avril 2015 le principe de lancer une procédure de PLH.

L'étude comportera trois volets qui seront développés pendant l'année 2016 selon un calendrier précis :

- un diagnostic (recueil de données et analyse du territoire),
- des orientations et préconisations avec des objectifs qualitatifs et quantitatifs,
- un programme d'actions.

Le groupement ADIL68/ADAURH/CITIVIA a été retenu pour la réalisation de l'étude PLH. Le Programme Local

de l'Habitat est appelé à être présenté et validé à la fin de l'année 2016 par le Conseil Communautaire.

Mission de coloriste-conseil

La mission de la coloriste-conseil, Mme Claudine SEYFRIED, a été reconduite à partir du 1^{er} juillet 2015. Les permanences et prestations ont été réduites afin de réduire de façon significative les coûts de ce marché. Ce marché est d'une durée d'un an renouvelable deux fois. Dans le cadre de notre politique de l'habitat, nous veillons à harmoniser le cadre de vie de nos concitoyens en mettant gratuitement à leur disposition les services d'un professionnel compétent pouvant les conseiller dans le choix des teintes, lors d'un projet de ravalement de façade ou de construction nouvelle. Ce service est aussi un outil d'aide à la décision pour nos élus, concernant les façades commerciales, les terrasses, et l'aménagement des centres urbains de Cernay et Thann.

L'aire d'accueil des gens du voyage

L'aire intercommunale d'accueil des gens du voyage de Cernay comprend 28 places. Elle est gérée par la société SG2A-L'HACIENDA, chargée de percevoir auprès des familles d'usagers le montant des cautions et le règlement par avance des droits de place et des consommations d'eau et d'électricité prévisionnelles.

En 2015, le taux d'occupation moyen s'élève à 78%. 686 personnes représentant 210 familles ont été accueillies, soit une moyenne mensuelle de 42 personnes et 11 familles. La collaboration entre les différents partenaires a été fructueuse et bien menée, permettant un fonctionnement bien organisé.

L'Etat, à travers la CAF, et le Conseil Départemental versent des subventions pour le fonctionnement de l'aire.



L'accessibilité des bâtiments communaux

L'ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014 a renforcé la fonction d'observatoire local de l'accessibilité de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité (CIPA) et lui a confié une mission supplémentaire : celle de tenir à jour par voie électronique la liste des établissements recevant du public (ERP) situés sur son territoire qui ont élaboré un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) et la liste des établissements accessibles aux personnes en situation de handicap.

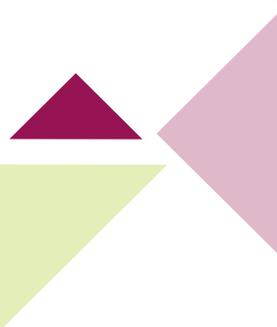
Un diagnostic, réalisé par l'APAVE a permis d'évaluer le coût de la mise en accessibilité pour chaque site communautaire.

Les communes et la Communauté de Communes ont déposé dans les délais impartis leurs dossiers d'engagement dans une procédure d'Ad'AP auprès des services compétents de la préfecture du Haut-Rhin.

La Commission Intercommunale pour l'Accessibilité s'est quant à elle réunie le 2 décembre 2015.



Les services à la population



• Petite enfance et jeunesse

En matière de petite enfance, l'action communautaire se décline en trois axes :

- l'accueil individuel au travers d'un Relais Parents Assistants Maternels,
- l'accueil collectif, avec quatre structures présentes sur le territoire,
- le soutien aux Lieux d'Accueil Enfants Parents.

• Le Relais Assistants Maternels (RAM)

Le RAM est :

- un lieu de gestion de l'offre et de la demande de garde collective et individuelle,
- un lieu d'information et de conseil,
- un lieu de formation et de documentation,
- un lieu de rencontres, d'échanges et d'écoute,
- un service gratuit.

Le RAM fonctionne sur deux sites : l'un à Thann et l'autre à Cernay. Les 340 assistants maternels agréés du territoire peuvent accueillir 1 039 enfants.

En 2015, le RAM a enregistré 9 728 contacts : parents, futurs parents, assistants maternels, gardes à domicile, partenaires, réseau RAM 68.

*Animation
bricolage au RAM*

Le RAM est un soutien essentiel aux parents et aux professionnels dans la gestion de leurs contrats (salaire, solde de tout compte, documentation...) : 4 618 contacts sont liés à cette problématique. 1 178 contacts concernent l'offre et la demande d'un mode de garde.

Le RAM a mis en place 88 animations



destinées aux professionnels accompagnés d'enfants de moins de 3 ans. Peinture, bricolage, éveil musical, cuisine, psychomotricité... leur ont ainsi été proposés. Partenaire du Réseau local Parents 68, le RAM participe à l'organisation des différentes actions gratuites et ouvertes à tout public (café des parents, après-midi jeux, « Cont'moi une histoire », conférences).

Pilier essentiel dans l'organisation des formations professionnelles destinées aux assistants maternels, le RAM a permis à 58 d'entre eux d'en bénéficier.

Budget

Fonctionnement du RAM : 132 998€.
Après déduction des subventions (CAF, Conseil Départemental, MSA), il reste à la charge de la Communauté de Communes 47 708€.

Animation Racont'Nounou au RAM



Perspective 2016

En partenariat avec les RAM de Saint Amarin, Burnhaupt/Masevaux et Guebwiller, le RAM va coorganiser à l'automne 2016 une journée de formation pour les assistants maternels.



• Les structures d'accueil collectif

Les structures d'accueil collectif sont gérées soit directement par la Communauté de Communes avec son propre personnel, en régie, ce qui est le cas pour le multi-accueil « La Farandole » de Cernay, soit par convention avec une structure associative. Cette forme de gestion concerne les trois structures administrées par le Centre Socioculturel de Thann (multi-accueil de Thann et micro-crèches d'Aspach-Michelbach et de Bitschwiller-lès-Thann).

Les structures gérées par le Centre Socioculturel de Thann

Les travaux lancés par la Communauté de Communes au multi-accueil « Les Marmousets » de Thann se sont achevés en fin d'été 2015. Les enfants ont pu regagner leur nouvelle structure à la rentrée. Le réaménagement a permis l'extension de la capacité d'accueil de 3 places (soit environ 12 enfants accueillis en plus), une mise aux normes, notamment d'accessibilité des deux niveaux, un nouvel accueil des enfants et de leurs parents, la création de nouveaux espaces (+ 125 m²), de nouvelles terrasses, une nouvelle façon de travailler aussi dans ces locaux... Le multi-accueil n'a donc plus rien à voir avec l'ancien.

Le coût de l'ensemble des travaux de réaménagement s'élève à 1 065 000 € TTC. La CAF a participé à hauteur de 264 000 €, l'Etat (DETR) a alloué 256 373 €, le Conseil Départemental a contribué à hauteur de 185 820 € (CTV). A ces subventions, s'ajoute le fonds de compensation de la TVA (170 410 €).

Les trois structures gérées par le Centre Socioculturel travaillent de concert : les échanges entre les trois sites sont réguliers (sorties, ateliers, fêtes...). Les enfants ne sont pas cloisonnés dans leur structure mais multiplient les rencontres et les découvertes. L'équipe éducative a travaillé cette année sur le thème de l'écocitoyenneté, pour sensibiliser les enfants et leur famille à la nature et à leur environnement.

Données chiffrées pour les 3 structures

- 102 788 heures d'accueil réalisées
- 160 enfants accueillis
- Budget : dépenses de 1 045 314 €, soit un coût horaire moyen de 10,17 €. Reste à la charge de la CCTC : 322 820 €, soit 3,14 € par heure d'accueil.

Multi Accueil Les Marmousets de Thann



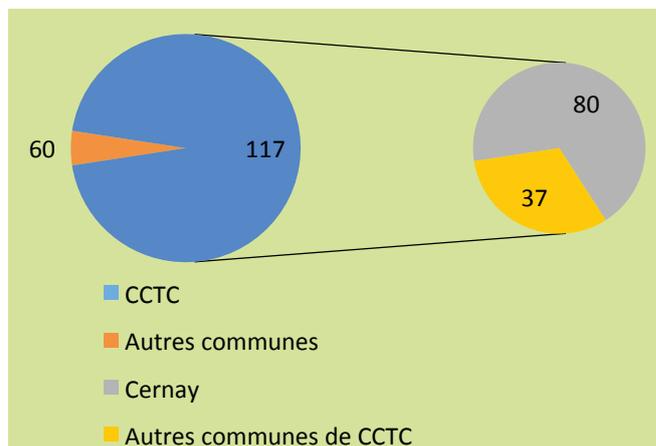
Le multi-accueil « La Farandole » de Cernay, géré en régie

D'une capacité d'accueil de 30 places, il a accueilli 123 enfants en 2015.

Fréquentation : 52 148 heures de présence effective sur 221 jours.

Facturation : 55 514 heures facturées.

La différence entre le taux d'occupation et le taux de facturation s'explique par les absences des enfants pour maladie ou pour convenance personnelle (hors absences prévues contractuellement).



Répartition géographique des enfants accueillis

Communauté de C : 117 enfants dont 80 de Cernay
Extérieurs : 6 enfants

Données financières

Familles : 95 570 €, pour un tarif horaire moyen de 1,72 €/h.

(Tarif horaire minimum pour une famille avec 1 enfant: 0,39 €)

Tarif horaire maximum pour une famille avec 1 enfant: 2,91 €)

Subventions

CAF : 216 937 € (16 697 € en régularisation de 2013 + 58 257 € de reliquat 2014 + 141 983 € d'avance sur 2015).

Budget total

455 314 €, soit un coût horaire de 8,20€.

Reste à charge de la Communauté de Communes : 111 445 €, soit 2 € par heure.

Les activités

L'équipe pluridisciplinaire veille à l'épanouissement des enfants dans un cadre sécurisant, à travers un riche programme d'activités :

- au quotidien, des activités de peinture, dessin, construction, psychomotricité, mais aussi des chants et comptines, des histoires, des jeux libres, en groupe, ou extérieurs ;
- des ateliers spécifiques pour les plus grands en fonction des mois et des saisons (bricolage sur le thème du printemps ou de l'automne, décorations de Noël, etc.) ;



- une animation « Bébékili » une fois par mois par une animatrice de la Médiathèque de Cernay ;
- tout au long de l'année, des activités autour des fêtes traditionnelles.

Perspectives

En 2015, le nombre d'inscriptions et de pré-inscriptions a subi une légère baisse du fait du déménagement provisoire sur Thann dans des locaux modulaires pour la durée du chantier de réhabilitation-extension de « La Farandole ». Ce déménagement impliquait un déplacement supplémentaire pour les familles issues en grande majorité de Cernay. Il n'y a donc eu en 2015 aucun refus d'inscription.

En 2016, le personnel et les enfants retrouveront des locaux flambant neuf à Cernay, agrandis de 100 m².

Victime de son succès, « La Farandole » enregistre pour 2016 un accroissement considérable des demandes d'inscription et, malgré l'augmentation de la capacité d'accueil de 3 places, la structure ne pourra pas répondre favorablement à toutes les demandes.

Les Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

La Communauté de Communes s'est vu transférer en 2015 la compétence statutaire « Lieux d'Accueil Enfants Parents », dits LAEP.

Un LAEP propose aux parents accompagnés de leur(s) enfant(s) des moments de rencontre, de jeux, de partage, de socialisation au travers d'animations. Des professionnels sont à l'écoute des parents pour les accompagner et répondre à leurs questionnements. Deux structures cohabitent sur notre territoire :

- **le LAEP itinérant, la « Trott'linette »**, géré par le Centre Socioculturel de Thann, qui a mis en place des animations dans différentes communes. Durant les 289 heures d'ouverture au public de 2015, 23 familles ont été accueillies avec 30 enfants. 136 heures ont été nécessaires à l'organisation des activités. La collectivité verse une subvention de fonctionnement. Après déduction des aides de la CAF, il est resté à la charge de la Communauté, 8 541€ ;
- **le LAEP « Maman bambins »**, géré par le Centre Socioculturel de Cernay, qui propose des animations sur cette ville. En 2015, 48 enfants y ont été accueillis, soit 30 familles durant les 385 heures d'ouverture au public. 133 heures ont été dévolues à l'organisation des activités. La collectivité verse une subvention de fonctionnement. Après déduction des aides de la CAF, il est resté à la charge de la Communauté, 3 891 €.



Bébés nageurs à Thann

• Sports et loisirs

La Communauté de Communes soutient les initiatives du monde sportif dont les activités participent, dans le cadre de l'intérêt général, à la mise en œuvre de sa politique sportive. Ce soutien s'appuie sur :

- la mise à disposition d'équipements sportifs,
- la mise en œuvre d'animations dans les piscines,
- l'intervention de 8 éducateurs sportifs qui assurent l'enseignement de la natation et la sécurité aquatique des élèves des 17 communes,
- la prise en charge du transport des élèves des écoles primaires vers les équipements sportifs,
- un soutien technique et financier aux acteurs du monde sportif.

La CCTC mobilise 22 personnes (chefs de bassin, éducateurs sportifs, hôtesses d'accueil polyvalentes (caisse/entretien), agents d'entretien et agents techniques...).

Les piscines

Fréquentation : 172 000 entrées sur les deux piscines de Thann et Cernay.

Les activités : aquagym, aquabike, créneaux seniors, école de natation communautaire, bébés nageurs, jardin aquatique, cours de natation adultes, aquaphobie.

Les travaux : différents travaux d'entretien avec, à la piscine de Thann, le remplacement du générateur de vapeur du hammam, de la porte d'accès à l'espace détente, de la masse filtrante d'un filtre, la mise en place de leds à la place des néons, la pose de carrelage dans le couloir d'accès aux vestiaires collectifs ; à la piscine de Cernay, des travaux de peinture, la réfection des écoulements des sanitaires, l'aménagement des locaux techniques, le remplacement d'une pompe de circulation.

Perspectives 2016

La construction d'une nouvelle piscine sur le site de la piscine de Cernay est inscrite dans la liste des projets de la Communauté de Communes. Suite à une étude de programmation qui sera réalisée en 2016, les travaux devraient démarrer en 2018 pour une ouverture prévue en 2020.

A la piscine de Thann : poursuite du programme de pose de carrelage, remplacement du bardage extérieur et de la masse filtrante d'un filtre.

Aquagym à Thann



Les gymnases

Fréquentation : 120 000 entrées dans les gymnases Charles Walch à Thann et René Cassin à Cernay. Ces établissements sont ouverts prioritairement aux élèves des collèges et lycées, ainsi qu'aux associations locales. De nombreux sports y sont ainsi pratiqués.

Travaux : au gymnase Charles Walch, le remplacement de la vidéosurveillance et de baies vitrées suite à un sinistre ; au gymnase René Cassin, l'installation d'une vidéosurveillance, le remplacement des cordes du mur d'escalade et l'achat de tables et de chaises pour la salle de réunion.

Les installations sportives de la CCTC bénéficient à :

- 24 écoles primaires,
- 4 collèges,
- 2 lycées,
- 18 associations.

• Culture et patrimoine

Le projet culturel de territoire

Le Conseil de Communauté a approuvé le 27 juin 2015 le projet culturel communautaire de Thann-Cernay. Il a confirmé que le champ culturel participe à la cohérence du territoire et à son identité.

Le projet a pour ambition de redéfinir la compétence culturelle de l'intercommunalité à travers une action claire et construite, partagée avec les acteurs du territoire. Un des axes forts de la démarche est de penser le territoire communautaire comme un tout, ce qui suppose un équilibre dans l'accès aux services et équipements culturels. Il s'agit aussi de développer des partenariats et de travailler de façon construite dans la durée.

Le projet culturel comprend des orientations originales et innovantes, tels que le développement de liens opérationnels entre culture et patrimoine, culture et tourisme, culture et lien social, une structuration territoriale, la nécessité de redéfinir la position de l'Espace GRUN et du Relais Culturel de Thann dans le champ culturel local...

Il se décline en trois axes thématiques, comportant onze objectifs opérationnels déclinés en actions. Il comporte par ailleurs des outils de mise en œuvre et de pérennisation.

Il constitue le socle d'une démarche innovante et originale, appelée à évoluer, en lien avec de nouvelles compétences statutaires.



Démonstration de calligraphie à la médiathèque de Cernay

Apéritif-lecture sur le thème de la rentrée littéraire à la médiathèque de Thann



Chiffres-clés

- 5 455** abonnés inscrits
- 124 190** documents disponibles au catalogue
- 336 177** documents prêtés, soit l'équivalent de trois fois l'ensemble des collections
- 11 686** nouveaux documents achetés
- 291** jours d'ouverture du lundi 13 h au samedi 17h avec deux fermetures hebdomadaires à 20h chaque mardi et chaque vendredi soir
- Budget d'animation réalisé : **14 293 €**
- Budget d'acquisitions réalisé : **116 719 €**



Concert à la médiathèque de Cernay



Le réseau des médiathèques

Ce réseau favorise et d'accompagne l'accès de tous les publics à la culture, à l'information, à la connaissance. Les médiathèques proposent une offre culturelle ouverte sur la société et permettant à tous d'intégrer les nouveaux usages technologiques.

Les temps forts de l'année

- La genèse et l'approbation du **projet numérique** qui consiste en l'installation d'un accès wifi gratuit, la mise à disposition de tablettes et le prêt de liseuses électroniques, afin d'accompagner le public dans l'appropriation de ces nouveaux outils numériques. Il s'agit de donner accès à des ressources numériques diversifiées : presse, cinéma, musique, littérature, cours et autoformation, contenus pour la jeunesse. En 2015, après validation politique, une demande de subvention a été présentée à la DRAC et retenue par elle (aide acquise à hauteur de 70 %). Les médiathèques bénéficient également de l'aide du Conseil Départemental à travers les services numériques proposés gratuitement aux publics des bibliothèques du réseau par la Médiathèque Départementale (pour en savoir plus, site internet www.mediathèques.thann-cernay.fr, onglet « Zoom sur », rubrique « Ressources numériques »).

L'action culturelle

- **15 expositions** concernant l'illustration pour la jeunesse, l'art contemporain, la photographie, la nature, la calligraphie, les sciences, etc.
- **18 conférences, rencontres ou projections** (pour adultes) abordant des thématiques comme le dessin de presse, la littérature contemporaine, les réseaux sociaux, l'éducation et la parentalité, l'aquarelle, la calligraphie, l'histoire de l'art, l'écologie et le réchauffement climatique. Au total : **572 personnes.**
- **17 ateliers** tout public (adultes et enfants) autour de la calligraphie, la couture, les cartes de vœux, les cours d'eau, les plantes sauvages, la bande dessinée. Au total : 286 personnes.
- **10 concerts** : chanson française, blues, jazz, musique contemporaine. Au total : **400 personnes**
- **5 spectacles** ayant accueilli **395 enfants.**
- **18 séances de contes** pour les tout-petits. Au total : **218 enfants.**
- **4 apéritifs-lectures sur** : le Paris de Zola, l'amitié dans la littérature, les coups de cœur pour l'été et la rentrée littéraire. Au total : **135 personnes.**
- **Accueil de classes** : **135 classes** ont été accueillies sur les deux sites, de la maternelle au collège, soit **2 788 élèves.**

Perspectives 2016/2017

- **La mise en place du projet numérique** au sein des équipes en 2016 (réunions de réflexion, organisation de formations, achats des matériels, installations techniques). En 2017, mise en œuvre auprès des publics et intégration du numérique dans nos pratiques d'acquisitions (constitution de collections numériques) et dans notre action culturelle (utilisation de tablettes dans les accueils de classes par exemple).
- **Une action culturelle et médiathèques « lieux de vie »** pour partager en réseau et présenter dans un programme unifié les animations culturelles, ouvertes sur la littérature et la musique, les arts plastiques, la culture scientifique et la qualité de vie.

Le patrimoine

En 2015, l'Abri-Mémoire d'Uffholtz a accueilli 6 679 visiteurs, soit une progression de 7 % par rapport à 2014. Une résidence d'artiste a permis la réalisation d'une exposition autour des traces de la Grande Guerre dans le massif vosgien par Mikaël Jasmin. Trois expositions ont été organisées dont une historique « Sanitäts Unterstand ? », une artistique « Paysages-mémoires des Vosges, murmures d'histoires » et une rétrospective pour célébrer les 5 ans de l'aménagement de l'Abri-Mémoire. Plusieurs spectacles et conférences ont animé le lieu et la collection de l'Abri-Mémoire enregistre une quarantaine de dons d'objets et de documents. Plus de 2 113 enfants ont profité des ateliers de découverte de l'histoire de la Première Guerre.



Vernissage à l'Abri-Mémoire de l'exposition de M. Jasmin



L'action des Services Techniques

• L'eau et l'assainissement

La CCTC, composée de 17 communes, assure la gestion de l'eau et de l'assainissement collectif et non collectif pour 13 communes.

Le territoire est divisé en 3 secteurs :

- secteur en régie pour les communes de Cernay, Steinbach, Uffholtz et Wattwiller,
- secteur en gestion déléguée à la Lyonnaise des Eaux pour les communes de Bitschwiller-lès-Thann, Bourbach-le Bas, Bourbach-le-Haut, Leimbach, Rammersmatt, Roderen, Thann, Vieux-Thann et Willers-sur-Thur,
- secteur relevant de deux syndicats des eaux pour les communes d'Aspach-le-Bas, Aspach-le-Haut, Michelbach et Schweighouse-Thann :
 - Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Doller,
 - Syndicat Mixte d'Assainissement de la Basse Vallée de la Doller pour l'assainissement.

> Quelques chiffres concernant l'eau potable en 2015

	Régie	DSP
Volumes distribués	1 006 902 m ³	1 600 479 m ³
Longueur du réseau	130 km	155 km
Nombre d'abonnés	5 441	7 331
Volumes facturés	844 144 m ³	1 246 477 m ³



Chantier de curage du réseau d'assainissement avec by-pass rue des Fabriques à Cernay

- Volumes reçus en entrée du système de traitement :	3 575 727 m ³
- Volumes déversés en tête de station :	299 588 m ³
- Volumes sortants :	3 957 435 m ³
- Consommation électrique :	2 676 142 kwh
- Consommation gaz :	2 040 377 kwh
- Production de boues :	615 tonnes de matières sèches
- Sous-produits de traitement :	* sable : 45,42 tonnes
	* refus de dégrillage : 37,94 tonnes

> Quelques chiffres concernant l'assainissement en 2015

	Régie	DSP
Volumes facturés	902 692 m ³	767 344 m ³
Longueur du réseau EU	105 km	109,5 km
Longueur du réseau EP	33,5 km	40 km
Nombre d'abonnés	5 168	6 926

La station d'épuration de Cernay est dimensionnée pour traiter une pollution de 52 500 équivalents-habitants (près de 80 000 en temps de pluie). Elle est exploitée par la Lyonnaise des Eaux sous forme d'une délégation de service public (DSP).

Renouvellement du réseau d'eaux usées, rue de la 1^{ère} Armée à Wattwiller pour le raccordement des eaux usées du Hirtz



Renouvellement du réseau d'eau potable et pose d'un collecteur d'eaux usées rue Pierre Burtschell à Cernay



La station est conforme pour l'année 2015 et respecte les normes de l'arrêté et le bon état du milieu naturel.

> Facture type pour 120 m³

EAU	Régie	DSP
Part Lyonnaise	-	76,45
Part CCTC	166,80	24,70
Redevance de prélèvement	8,04	5,60
Pollution domestique	47,40	47,40
Part fixe Lyonnaise	-	30,08
Part fixe CCTC	13,00	-
TOTAL eau HT	235,24	184,23
TOTAL eau TTC	248,18	194,36
ASSAINISSEMENT	Régie	DSP
Part Lyonnaise	-	25,01
Part CCTC	125,40	226,80
Modernisation des réseaux	32,88	32,88
Redevance d'épuration déléguée	43,92	-
Part fixe Lyonnaise	-	10,86
TOTAL assainissement HT	-	295,55
TOTAL assainissement TTC	202,20	323,79
MONTANT TOTAL TTC	450,38	515,62

Le rapport détaillé des activités du service eau et assainissement pour 2015 fait l'objet d'un rapport spécifique soumis au Conseil de Communauté en 2016.

• La chaufferie bois

La chaufferie bois de Thann, mise en service à l'automne 2005, alimente 6 bâtiments, dont la piscine intercommunale.

Elle a été dimensionnée pour alimenter les gros utilisateurs de chaleur des bâtiments publics de Thann. Une puissance totale de 1,9 MW est installée, dont 1 MW de chaudières bois, 2 chaudières gaz de 460 KW chacune, et un réseau de chaleur de 1,2 km de long permet de distribuer les 3.400 MWh consommés tout au long de l'année.

En 2015, elle a produit 3 542 MWh (3 194 en 2014) représentant une consommation de 1 242 tonnes de plaquettes de bois.

Les chaudières gaz de remplacement ont été sollicitées à hauteur de 630 MWh (contre 777 MWh en 2014).

Les recettes des consommations facturées en 2015 (y compris l'abonnement) se sont établies à 218 500 €.



Remplacement de la pompe du puits n° 1 située rue des Puits à Cernay

Tableau des tarifs 2015

Tarifs R 1 (sur l'énergie livrée)	
R 1 hiver (le MWh)	53,17 HT
R 1 été (le MWh) juin à septembre	68,26 HT
Tarifs R 2 (sur la puissance souscrite)	
Lycée, salle de sport, piscine, collège (le KW)	24,50 HT
Gendarmerie et club house rugby (le KW)	26,50 HT



• L'éclairage public et les interventions électriques

L'éclairage public se divise en deux parties principales : les travaux neufs et l'entretien.

Les travaux neufs

En 2015, l'ensemble des rues réfectionnées par les communes a été équipé d'un nouveau réseau d'éclairage public (câblage et candélabres) ainsi que de coffrets de commande, pour un montant de 654 236,49 € TTC.

Les travaux neufs proprement dits ont porté sur la sécurisation de la RN 66 à Bitschwiller-lès-Thann (2^e tranche), les rues Sandoz (1^{ère} tranche) et le quartier Bel Air à Cernay.

Les travaux d'amélioration ont concerné l'ensemble des communes.

Certaines opérations ont été l'occasion d'installer des dispositifs d'économie d'énergie, comme à Schweighouse ou encore à Leimbach.

Soit 342 points lumineux en leds et 61 en sodium haute pression

L'entretien du réseau

En 2015, l'ensemble du réseau d'éclairage public comporte pour les 17 communes environ 7 245 points lumineux et 259 armoires de commande.

Les interventions ont concerné 716 dépannages ce qui représente 3 408 heures de travail.

Pour cause d'accident, 12 ensembles candélabres + luminaires ont fait l'objet d'un remplacement pour un montant de 24 293 € TTC dont 19 765 € ont été pris en charge par les assurances.

Le Service Electrique accomplit également d'autres missions

- Travaux dans les bâtiments de la Communauté de Communes : 496 heures
- Travaux en régie service des eaux : 922,5 heures
- Manifestations (Vins et saveurs / Marché de Noël) : 307 heures
- Mise à disposition de la nacelle : 35 heures.



Les Moyens humains et généraux



• Les moyens humains

Les équipes

Au 31 décembre 2015, notre collectivité comptait 136 agents, dont 75 femmes et 61 hommes ; 93 agents titulaires et 31 agents contractuels ; 2 apprentis, 6 agents sous contrat unique d'insertion et 4 agents en contrat d'avenir.

La moyenne d'âge a dépassé la barre de 45 ans et les projections de départ en retraite traduisent un fort besoin de renouvellement des générations. Le recours à l'apprentissage et aux contrats d'avenir entrent plus que jamais dans cette dynamique.

1 856 fiches de paie ont été éditées au cours de l'année 2015 pour l'ensemble des agents et des élus.

Les faits marquants de 2015

- **La prévention sécurité** a été amorcée sur la base des éléments recueillis dans le document unique qui fait apparaître l'ensemble des risques propres à notre collectivité. L'ensemble des services a été sensibilisé à cette démarche d'amélioration de la sécurité et de l'hygiène dans leur secteur. L'articulation des acteurs de la sécurité se met en place sous la houlette des deux assistants de prévention et du CHSCT. Un programme consistant de formation santé/sécurité intégrant les risques psychosociaux a été lancé dans la perspective de déployer une dynamique sécurité sur la totalité des secteurs de la Communauté de Communes.
- Avec l'appui de KPMG, la réalisation du **projet de schéma de mutualisation** a démarré. Outre un gros travail de diagnostic de l'existant sur toutes les collectivités, des ateliers-projet par thématique ont vu le jour en combinant les différents acteurs : élus et opérationnels métiers des différentes communes. Le fruit des échanges et les éléments de diagnostic seront autant d'ingrédients pertinents en vue de rédiger le schéma de mutualisation qui se déroulera sur la durée du mandat actuel.

• Les moyens généraux

Les activités de service public répondent à des procédures juridiques que la Communauté de Communes de Thann Cernay est chargée de mettre en oeuvre.

Cela passe par des dossiers aussi divers que le conseil juridique, l'activité contentieuse, les marchés publics.

Les assurances : prévenir les risques et gérer les sinistres

Le service gère les contrats d'assurance, soit un total de 4 contrats, ainsi que les contrats d'assurance « dommages-ouvrage », contractés pour certains bâtiments dont la Communauté est propriétaire.

- En 2015, le service a instruit 26 dossiers de sinistres soit 18 relevant du contrat dommages aux biens, 3 dans le cadre du contrat véhicules à moteur, 1 dans le cadre du contrat responsabilité civile et 4 relevant du contrat protection juridique.
- Une subvention d'un montant de 9 500 € a été perçue au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, suite à l'évènement climatique du 25 juillet 2014 lors duquel des ouvrages ont été endommagés.

La gestion cohérente des déclarations de sinistres a engendré une légère diminution du taux de sinistralité d'environ 20 %.

La commande publique : assurer les procédures et construire une stratégie d'achat

La mission du service des marchés est de gérer l'achat public et de veiller à la bonne application de la réglementation.

Le rôle du service consiste, en étroite collaboration avec les services, à recenser les besoins, à élaborer les cahiers des charges et à procéder au lancement des marchés. Il réceptionne et analyse les offres et procède à la notification d'attribution du marché.

En 2015, on dénombre 28 consultations lancées : 25 l'ont été sous la forme de marché à procédure adaptée pour des travaux, fournitures et services, et 3 sous la forme de l'appel d'offres ouvert pour les marchés de fourniture d'électricité, de fourniture de gaz et de transport à la demande.

Les marchés de travaux, fournitures et services allotés ou non ont été attribués à 63 entreprises.



Les avis d'appels publics à la concurrence de la Communauté de Communes sont consultables et les dossiers de consultation téléchargeables sur la plate-forme dédiée sur le site internet de l'Association des Maires du Haut-Rhin (www.amhr.fr).

En 2015, des clauses d'insertion sociales ont été intégrées dans plusieurs marchés, en collaboration avec la Maison de l'emploi et de la formation du Pays Thur Doller.

L'année a été marquée également par la rédaction d'une note de service ayant pour objet de servir de guide aux services de la Communauté de Communes dans le cadre de la passation des marchés à procédure adaptée.

Enfin, un projet a été initié qui réside en la mise en place d'un logiciel de gestion des marchés publics, en groupement de commande avec les villes de Cernay et de Thann.

Les affaires juridiques : garantir la légalité des actes, suivre les évolutions réglementaires et gérer les contentieux

De l'activité du service juridique, on retient le travail de conseil juridique. Le service assiste l'ensemble des services communautaires et de façon exceptionnelle les communes membres, afin de fournir des éclairages juridiques sur certains thèmes. L'assistance juridique porte également sur la rédaction de différents actes, courriers et conventions, en collaboration ou non avec les différents services concernés.

L'objectif est de faire du service juridique le garant de la régularité des actes.

Le service gère également les cessions et les acquisitions immobilières. L'année 2015 a été marquée par l'acquisition du site du futur siège de la Communauté de Communes de Thann-Cernay, situé rue de l'Industrie à Cernay, le 21 avril 2015.

Il est aussi en charge du suivi des contentieux en interface avec les cabinets d'avocats. On dénombre 5 contentieux dont 2 ont été soldés en 2015.

La documentation et l'archivage

En 2015, le service documentation a rationalisé les abonnements et la répartition de la documentation. Il a également inventorié et mis à jour les différents registres d'arrêtés aux fins de reliures réglementaires depuis la création de la CCTC en 2013.

Dans le domaine du classement et de l'archivage, l'année a été marquée par :

- la poursuite du travail engagé dans les locaux d'archives des deux sites communautaires : tri, classement, archivage des dossiers entreposés et gestion des éliminables concernant les fonds des deux anciennes communautés de communes de Thann et de Cernay ;

- la poursuite du travail engagé avec les services pour le versement des dossiers stockés dans les bureaux vers les archives, ceci en vue de la préparation du déménagement vers le futur site communautaire unique à l'automne 2016.

Durant l'année 2015, le service a également assuré ces missions pour le compte du Syndicat Mixte de Thann-Cernay ainsi que le secrétariat de ses assemblées.

• Les finances

Le budget communautaire et son exécution

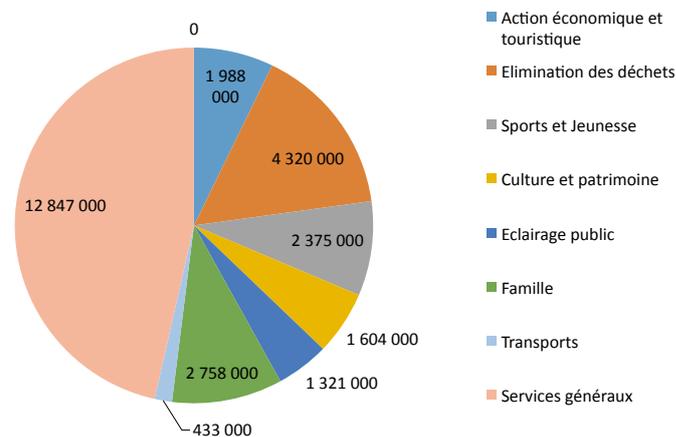
En 2015, la Communauté de Communes a approuvé un budget primitif consolidé de l'ordre de 39,4 millions d'euros en 2015, dont environ 31,7 millions d'euros pour le budget principal.

Le budget intègre des actions aussi diverses que les transports, la petite enfance, les zones d'activité et les actions de développement économique, l'Embarcadère et le Pôle ENR (pépinières et hôtels d'entreprises), le tourisme, la culture, l'accueil des gens du voyage, l'eau, l'assainissement, l'élimination des déchets, l'éclairage public, ainsi que des équipements structurants tels que les médiathèques, les piscines, les gymnases, la station d'épuration de Cernay, le site du Silberthal à Steinbach, l'Abri-Mémoire à Uffholtz et la Porte Sud de Thann.

Le budget communautaire finance ainsi un ensemble considérable d'actions et de services à la population.

Afin de préserver autant que possible l'épargne brute et la capacité de financement des investissements, les dépenses de fonctionnement des services ont pu être réduites d'environ 300 000 € par rapport à 2014, ce qui est un effort significatif consenti par l'ensemble des services communautaires.

Les données budgétaires 2015 se présentent comme suit, au niveau du budget principal (montants en € TTC)



L'exécution budgétaire 2015 a conduit à mandater 25 651 000 € en dépenses de fonctionnement et 6 133 000 € en dépenses d'investissement au niveau du budget général, soit un total de 31,7 M€.

En ce qui concerne les budgets annexes, ce sont 9 048 000 € qui ont été mandatés au cours de l'année 2015.



• La fiscalité

Depuis la fusion en 2013, la nouvelle Communauté de Communes fonctionne sous l'égide de la fiscalité professionnelle unique, qui était déjà en place depuis 2011 au niveau de la Communauté de Communes de Cernay et Environs. Ce régime conduit à percevoir, en lieu et place des communes membres, l'intégralité des impositions acquittées par les entreprises. La Communauté est seule à fixer les taux et à percevoir les produits de la fiscalité appliquée aux entreprises de son territoire, ce qui est en cohérence avec le fait qu'une de ses principales compétences concerne le développement économique. Elle offre ainsi une meilleure lisibilité aux porteurs de projets, du fait qu'elle est la seule à fixer le taux de l'impôt économique.

La Communauté de Communes perçoit également une fiscalité dite ménages (taxe d'habitation et taxe foncière, cette dernière étant également acquittée par les entreprises), via des taux qui lui sont propres appliqués aux bases fiscales.

L'année 2015 a conduit à augmenter les taux intercommunaux de la fiscalité ménages, dans le cadre du pacte fiscal et financier 2015-2020 passé avec les communes membres. Le produit fiscal supplémentaire généré, soit environ 3,6 millions d'euros, est intégralement reversé aux communes sous trois formes :

- versements de fonds de concours pour 3 280 000 €,
- prise en charge par la Communauté de Communes de l'instruction des autorisations d'urbanisme, représentant un coût d'environ 120 000 € / an,
- prise en charge d'une part du Fonds de péréquation dû par les communes, à hauteur d'un montant annuel de 217 000 €.

Le choix du pacte a été fait pour redonner aux communes des marges de manœuvre sur la période 2015-2017 marquée par une forte baisse des dotations de l'Etat. Il est aussi destiné à réduire la baisse de la DGF perçue par la Communauté.

Les taux, votés par le Conseil le 11 avril 2015, se présentent comme suit :

• Taxes ménages

- Taxe d'habitation : 12,95 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 7,26 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 15,45 %
- Fiscalité économique
- Cotisation Foncière des entreprises : 20,90 % (taux inchangé depuis 2013)

Les dotations de l'Etat

La fusion a conduit en 2013 à un surcroît de dotation globale de fonctionnement (DGF) de l'ordre de 443 000 €, par rapport à la somme des dotations des deux anciennes communautés, ceci sans augmentation aucune au niveau de la pression fiscale.

Le montant de la DGF a ensuite été réduit en 2014 d'environ 149 000 €, du fait de la contribution de la Communauté à l'effort national de redressement des finances

publiques, puis de de 460 000 € en 2015, ce qui rend de plus en plus difficile le maintien d'une épargne nécessaire pour investir.

L'engagement et poursuite de démarches structurantes en matière de finances et de fiscalité

L'année 2015 a conduit la Communauté de Communes à engager :

- **la mise en place au 1^{er} janvier 2015 d'un règlement de facturation concernant la redevance d'élimination des ordures ménagères**, recette essentielle de notre budget représentant environ 4,3 M€ / an : il s'agit de définir un cadre clair et des règles opposables aux redevables ;
- **la poursuite de la démarche prospective pluriannuelle sur le mandat** : à travers cette démarche stratégique, il s'agit de mettre en regard les ressources financières actuelles et futures de la Communauté de Communes et les services et équipements projetés (comme par exemple le projet de nouvelle piscine à Cernay), ceci sur une échelle pluriannuelle couvrant la durée du mandat actuel, dans le cadre d'une programmation. Un logiciel a été acquis en fin d'année, ce qui va donner une réelle autonomie au service Financier pour réaliser différentes simulations dynamiques ;
- **l'aboutissement de la démarche d'élaboration d'un pacte financier et fiscal** : il s'agit d'une action concertée et solidaire entre la Communauté de Communes et ses communes membres, permettant de faire face aux réductions drastiques des dotations de l'Etat sur la période 2015-2017, en améliorant les marges de manœuvre des communes tout en optimisant le coefficient d'intégration fiscale de l'intercommunalité, permettant de limiter la réduction des dotations de l'Etat qui lui sont allouées ;
- **la réalisation d'un diagnostic des bases de la fiscalité directe** : cette démarche est appelée à assurer une équité fiscale sur notre territoire.



SOMMAIRE

Développement territorial	3
Développement économique	3
Développement touristique	4
Soutien aux associations	4
Environnement	5
GERPLAN	5
Transports et aménagement du territoire	6
Habitat et accessibilité	7
Services à la population	8
Petite enfance et jeunesse	8
Le Relais Assistants Maternels (RAM)	8
Les structures d'accueil collectif	9
Sports et loisirs	10
Culture et patrimoine	11
L'action des Services Techniques	13
L'eau et l'assainissement	13
La chaufferie bois	14
L'éclairage public et les interventions électriques	15
Les Moyens humains et généraux	16
Les moyens humains	16
Les moyens généraux	16
Les finances	17
La fiscalité	18



